

2011/3371 - Attribution d'une subvention à l'Association Amicale des Ressortissants Japonais à Lyon et en Rhône-Alpes pour son action d'aide aux victimes du tremblement de terre intervenu au Japon
(Direction des Relations Internationales) (BMO du 04/04/2011, p. 0829)

Rapporteur : M. DACLIN Jean-Michel

M. DACLIN Jean-Michel, rapporteur : Avis favorable sur cette subvention qui, tout le monde l'a bien compris, ne va en aucun cas résoudre les problèmes que rencontre le Japon depuis un mois. D'ailleurs, un nouveau séisme s'est déroulé aujourd'hui. Je pense qu'il s'agit, avant tout, d'un acte à haute portée symbolique qui tient, d'abord, à l'histoire que nous avons avec le Japon et les liens que nous avons avec ce pays depuis plus d'un siècle puisque nous sommes jumelés avec Yokohama depuis plus de cinquante ans. Mais c'est aussi lié très fortement à la présence forte d'une communauté japonaise dans notre ville, notre agglomération et au fait que beaucoup d'investissements japonais sont réalisés dans cette ville et tout cela tient pour beaucoup à l'étroitesse et à la volonté que nous avons d'avoir des liens très resserrés avec cette communauté.

C'est la raison pour laquelle d'ailleurs cette subvention est fléchée sur l'Association des japonais habitant Lyon et que c'est cette dernière qui va « fléchée » cette subvention à destination du Japon en utilisant la Croix-Rouge.

M. HELAL Karim : Monsieur le Maire, chers Collègues, le tsunami et les tremblements de terre bouleversants qui ont secoué le Japon le 11 mars dernier, nous interpellent tous. Le bilan est catastrophique, chacun le sait, tant sur le plan humain que matériel. L'heure est à la solidarité. L'urgence est de porter secours aux populations, de les protéger et de les soigner. Il est fondamental que l'aide internationale et celle des équipes spécialisées françaises se poursuivent et que nous apportions toute l'aide possible pour venir en aide aux populations. Chacun à son niveau, doit participer à cet élan de solidarité. Notre ville y participe et Jean-Michel Daclin en a développé le sens.

Plus largement, nous sommes face à une situation dont les conséquences humaines et environnementales ne sont pas encore mesurables mais qui risquent d'être considérables pour le Japon. Destruction de raffineries et d'usines chimiques, viennent s'ajouter aux problèmes nucléaires. Nous mesurons l'inquiétude qui s'exprime dans la population française, elle est légitime et justifiée. Toutefois, il n'est jamais serein de débattre sous le coup de la panique et de l'émotion.

Dans l'immédiat, deux exigences s'imposent :

1-/ décider l'inspection des 58 réacteurs en France. Non seulement les installations, mais également les conditions d'exploitation, la sous-traitance, la maintenance, la formation des salariés, les conditions de travail, les conditions démocratiques de transparence et de droits sociaux qui vont de paire.

2-/ la responsabilité de l'opérateur privé japonais, guidé par la recherche du profit, privilégiant la rentabilité au détriment de la sécurité, tout cela mettant en évidence l'impératif d'une maîtrise publique.

Plus globalement, nous pensons que la question du nucléaire doit être examinée en rapport avec la crise énergétique. Le débat national qu'il convient d'ouvrir sur le sujet doit permettre à nos concitoyens et à nous-mêmes, ici dans notre agglomération, de maîtriser l'ensemble des enjeux, à court, moyen et long termes. L'accident nucléaire au Japon n'a malheureusement fait disparaître ni le réchauffement climatique, ni la nécessité de réduire drastiquement nos émissions de Gaz à Effet de Serre, ni la raréfaction des ressources fossiles imposant de sortir progressivement des énergies carbonées. C'est donc un débat d'ensemble qui doit avoir lieu, avec une mise à plat générale de nos choix énergétiques pour éliminer la précarité énergétique et garantir le droit à l'énergie pour tous, en toute sécurité.

Nous devons peser les conséquences de nos choix politiques sur les besoins de la population et sur le prix de l'énergie. Il faut s'interroger sur la production d'énergie dans des conditions sociales, économiques, de sécurité et environnementales acceptables.

Pour conclure, écologistes sans complexe que nous sommes, nous n'entendons ni choisir dans la précipitation, et encore moins entre la peste et le choléra, mais nous entendons avec nos concitoyens, maîtriser et décider en connaissance de cause pour répondre aux exigences et attentes des habitants de notre planète, de notre pays et de notre agglomération.

Je terminerai bien entendu, en marquant notre attachement et les sentiments et les pensées que nous conservons pour nos amis japonais.

M. HEMON Pierre, Adjoint : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, le Groupe Europe Ecologie Les Verts et Apparentés est tout à fait favorable à la participation de la Ville de Lyon à l'élan international de solidarité avec le Japon qui traverse une période extrêmement difficile.

Ces difficultés ne nous font pas oublier l'origine humaine de la catastrophe nucléaire qui a fait suite au tsunami. Pour preuve, la décision de ce jour du Gouvernement japonais d'étendre à 30 km autour de la centrale de Fukushima, la zone d'évacuation des populations. Dans le même temps, aujourd'hui encore, et suite aux mesures de terrain effectuées par Greenpeace, les autorités américaines recommandent à leurs ressortissants de ne pas s'approcher à moins de 80 km de la centrale.

Nous pensons que Fukushima doit devenir le point de départ d'un mouvement international de dénucléarisation de la planète. A cela plusieurs raisons.

La première c'est que le risque « zéro », nous le savons tous, n'existe pas, ni au Japon, ni en Europe, ou l'état des centrales bulgares et roumaines est vraiment inquiétant. Il n'existe pas non plus en France, ni en Rhône-Alpes : la centrale du Bugey a plus de trente ans, elle est située à 35 km de Lyon, elle a déjà vu l'un de ses réacteurs arrêté pendant vingt mois pour cause de corrosion et en cas de catastrophe, comme à Tokyo ou Paris, il n'y a pas de plan d'évacuation pour Lyon.

Il est temps de passer à d'autres formes d'énergies, il est temps et c'est tout à fait possible.

Nous sommes loin, très loin d'être dans le « tout nucléaire » en France, car les 58 réacteurs français produisent seulement 16 % de l'énergie consommée. Le risque de l'atome, vous le voyez, est bien supérieur à son rendement !

Les pistes pour en sortir, sont connues :

- principalement la réduction de la consommation,
- et le développement des énergies renouvelables.

En réduisant la consommation, on peut fermer 16 réacteurs en 5 ans et 23 en 10 ans. En développant les énergies renouvelables, il serait possible d'en fermer 14 de plus en 5 ans et 25 en 10 ans.

Surtout nous favoriserions vraiment l'indépendance énergétique de notre pays, tout en créant jusqu'à 200.000 emplois nouveaux sans pour autant détruire les emplois liés au nucléaire, car nous le savons, démanteler les centrales prendra plusieurs dizaines d'années.

A Lyon, nous faisons déjà beaucoup pour les économies d'énergie :

- dans l'éclairage public, puisque nous en sommes revenus à la consommation de 1989, avec une qualité supérieure ;

- dans la qualité thermique des logements construits, nous sommes aussi en avance sur les propositions du Grenelle de l'Environnement, et sur la réglementation thermique 2012.

Il reste bien des domaines où nous pourrions progresser :

- le développement des nouvelles technologies pour stocker l'énergie ;

- produire plus d'électricité solaire, c'est par exemple le cas du brevet développé par Photowatt, entreprise qui licencie aujourd'hui du fait du moratoire gouvernemental...

- enfin, nous pensons aussi à la maîtrise de notre réseau électrique. Nous avons, nous communes, le pouvoir de demander plus d'énergies renouvelables et d'inverser le ratio avec le nucléaire.

Ainsi, en reprenant la main sur notre réseau électrique nous pouvons aller dans le bon sens.

M. LE MAIRE : Je veux dire que cette subvention est un geste d'amitié avec le Japon. Avec la ville de Yokohama avec laquelle nous sommes jumelés, avec l'ensemble de ceux au Japon avec qui nous avons des liens proches, l'université de Tokyo par exemple, avec les entreprises japonaises installées dans notre région, avec la communauté japonaise installée dans l'agglomération lyonnaise. Sur tous les autres aspects, aujourd'hui c'est l'amitié qui doit compter dans un moment, où ce matin encore un nouveau tremblement de terre, d'amplitude 7,1 faisait que ce pays vivait des moments tragiques. Nous voulons simplement exprimer aujourd'hui notre solidarité.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)